



Communiqué de presse
Octobre 2011

MLP confirme sa capacité à poursuivre sa politique de consolidation pro-active du réseau de distribution de la presse et affiche des résultats très positifs.

Dans un marché global significativement orienté à la baisse (-6% en cumul mobile toutes publications Presse et Hors-presse France métropole à fin août 2011), le Groupe MLP, second distributeur national de presse magazine, présentera des résultats 2011 positifs et en très nette évolution.

A fin juin 2011, l'activité « prix fort » consolidée du Groupe MLP, intégrant les activités de groupage (Niveau 1), de distribution (Niveau 2) et de détail (Niveau 3 – Agora), s'est accrue de 12% par rapport au 1^{er} semestre 2010.

Le chiffre d'affaires consolidé a lui-même progressé de près de 20% sous l'impulsion notamment des prestations complémentaires proposées aux éditeurs (+34%). L'EBITDA Groupe en très forte progression (+300% à près de 1,7 million d'euros) se conjugue à un résultat net consolidé en hausse de 1 million d'euros (après distribution des bonis coopératifs).

Tout en maintenant une forte politique d'investissement et de restructuration sur le niveau 2 (17 millions d'euros en 3 ans) et en supportant un surinvestissement* sectoriel de plus de 4 millions par an en faveur du niveau 2 et du niveau 3, MLP envisage un EBITDA consolidé 2011 de plus de 3 millions d'euros, après avoir versé près de 10 millions d'euros de bonis coopératifs à ses éditeurs coopérateurs (dividendes anticipés).

A la lumière de ces résultats, le Groupe MLP tient à réaffirmer sa confiance quant à sa capacité et celle du secteur à s'adapter à la situation de récession structurelle du marché selon un modèle de distribution garantissant la qualité de service, la proximité et la capillarité qu'exige la Presse et qui en font les valeurs phares et exemplaires de son réseau.

MLP rappelle qu'elle a proposé dans le cadre des Etats Généraux de la Presse Ecrite et plus récemment, des contributions** relatives à la structuration et à la consolidation du réseau de distribution de la presse.

A cet effet, son Conseil d'Administration a décidé de demander à MLP la mise en place, dès que possible, du paiement au fil de l'eau des compléments de rémunération liés au second plan de rémunération des diffuseurs spécialistes de la Presse.

Dès la mise en œuvre du Conseil Supérieur des Messageries dans sa nouvelle forme, MLP souhaite rouvrir autour de son Livre Blanc, présenté début 2011, le dossier de la consolidation et de la redéfinition des conditions de rémunération des diffuseurs spécialistes de la Presse.

**Par rapport à l'autre acteur du marché, MLP rémunère 0,51 point de mieux le réseau dépositaire, 2 points de mieux les diffuseurs parisiens (en ne leur facturant aucun frais de transport), et verse une redevance annuelle de près d'1 million d'euros pour accéder à la simple interopérabilité du système P2000. L'ensemble de ces charges supportées spécifiquement par MLP se monte ainsi à plus de 4 millions en année pleine.*

*** MLP a publié quatre contributions visant à assurer la consolidation du réseau de distribution de la presse : « Réguler le secteur et ses organes » « Accroître la performance du niveau 2 » « Propositions de Réformes pour le niveau 3 » « Livre Blanc : consolider le réseau des diffuseurs de Presse ». Ces différentes contributions sont accessibles sur le site www.mlp.fr*

Contact presse: Michel Salion
01 55 34 99 80 / 06 22 96 53 41
michel.salion@manifeste.fr